

Manuel

Porte murale anti-feu

Résistance au feu de plus de 30 min en cas de départ de feu à l'intérieur



FB51WLN
FB52WLN
FB53WLN
FB61WLN

FB62WLN
FB63WLN
FB64WLN
FB71WLN

FB72WLN
FB73WLN
FB74WLN
FB75WLN

FB81WLN
FB82WLN
FB83WLN
FB84WLN

Version 1.3



Transport/Stockage/Montage/Mise en service/Entretien

Attention :

Veuillez lire impérativement ce manuel avant la première mise en service ! Les consignes de sécurité doivent être respectées !

Numéro de série : _____

À remplir après la livraison

Sommaire

1	Sommaire	3
2	Consignes de sécurité	4
2.1	Déclaration du fabricant	5
3	Transport et stockage	5
3.1	Consignes relatives au maniement approprié de la porte	5
4	À propos de ce manuel	6
4.1	Précisions sur la conception de ce manuel	6
5	Abréviations et terminologie	7
	Durée de résistance au feu	7
	Maintien du fonctionnement	7
	DIN 4102	7
	MBO (Musterbauordnung – Réglementation allemande sur la construction)	8
	MLAR (Muster-Leitungsanlagen-Richtlinie – Directive relative aux installations standard)	8
	Porte murale	8
6	Spécifications	9
6.1	Utilisation conforme	9
6.2	Caractéristiques techniques	9
7	Descriptif	10
7.1	Contenu de la livraison	10
7.2	Fixation par vis	11
7.3	Descriptif des principaux éléments de la porte murale	13
7.4	Dimensions	14
8	Montage	15
8.1	Montage de la porte murale	17
9	Mise en service	22
10	Maintenance et entretien	23
10.1	Comportement à adopter en cas d'incendie	23
11	Documentation technique	24
11.1	Agrément technique général	24
11.2	Déclaration de conformité CE	24
11.3	Formulaires et documents	25
	Réception de la marchandise	25
	Checklist de maintenance	26
12	Mentions légales/Contact	28

2 Consignes de sécurité

 	⚠ DANGER Le montage des portes doit être confié à un professionnel qualifié et effectué selon les consignes de sécurité et les normes en vigueur ! → Risque de choc électrique → Altération de la protection contre l'incendie ▶ Confiez le maniement de la porte à un électricien qualifié. ▶ Veillez à ce que les opérateurs soient formés à son utilisation. ▶ Veillez à ce que les opérateurs aient parfaitement compris les tâches et les activités qui leur sont confiées et soient contrôlés par un électricien qualifié.
	⚠ DANGER Les matériaux isolants sont sensibles aux sollicitations extérieures ! → Altération de la protection contre l'incendie ▶ Assurez-vous de l'absence de dommages sur la porte (fissures, déplacement du matériau isolant, etc.). ▶ N'utilisez la porte que s'elle est parfaitement fonctionnel et dans un état technique irréprochable. ⊗ La porte doit impérativement être fixée. ⊗ Evitez les environnements poussiéreux et les vibrations. ⊗ La porte doit être impérativement installée dans des locaux où la température est comprise entre 10° C et 40° C. ⊗ Le taux d'humidité du local dans lequel vous montez ou stockez la porte ne doit pas excéder 50 %.
	⚠ DANGER Une porte/un clapet non verrouillé(e) ! → Altération de la protection contre l'incendie ▶ La porte doit toujours rester fermée pendant le fonctionnement. ▶ Réduisez les plages horaires durant lesquelles l'intérieur de l'installation est accessible.
	⚠ ATTENTION En cas d'absence du manuel ! → Risque d'utilisation inappropriée de la porte ▶ Conservez impérativement le manuel à l'intérieur de l'installation ou à proximité, et à disposition de l'opérateur.
	⚠ ATTENTION En cas d'utilisation du système de protection contre l'incendie non-conforme à la législation ! → Altération de la protection contre l'incendie de l'intégralité du système ▶ Veuillez respecter notamment la législation MLAR, la législation LAR en vigueur dans votre pays, les directives VDE, DIN, les directives générales applicables au bâtiment, les directives émises par l'autorités en charge de la protection contre l'incendie et de l'inspection de la construction (voir chapitre 5).

2.1 Déclaration du fabricant

Le fabricant décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreurs de formulation et/ou d'impression.

Toute modification apportée à la construction et/ou à la porte par le client entraîne la perte de l'homologation et dégage la société Hager Electro GmbH & Co. KG de toute demande de dommages et intérêts et de recours.

Le fabricant se réserve le droit de procéder à des modifications techniques et de construction.

3 Transport et stockage

Au moment de la réception de la porte anti-feu, veuillez-vous référer au chapitre 11.3 de ce manuel « Réception de la marchandise ».

	 DANGER
	Au cours du transport et du stockage, la porte peut être endommagée ! → Altération de la protection contre l'incendie ► Respectez les consignes relatives au maniement approprié de la porte (voir ci-dessous).

3.1 Consignes relatives au maniement approprié de la porte

- Transportez, dans la mesure du possible, la porte dans l'emballage d'origine (palette de transport si disponible).
- Amenez la porte encore emballée sur son lieu d'implantation définitif.
- Stockez ou montez la porte exclusivement sur une surface stable, plane et propre.
- Posez la porte sans à-coups et sur toute sa surface arrière ou latérale en maintenant le(s) portes/clapet fermé(es).
- Protégez la porte de l'humidité, de la pluie, des projections d'eau et des intempéries.
- Pour un stockage intermédiaire, conservez la porte emballée.
- Vérifiez que les vis/chevilles sont conformes au type de support sur lequel vous comptez les utiliser.
- Stockez la porte à des températures comprises entre +10° C et +40° C.
- Le taux d'humidité du local dans lequel vous stockez le coffret ne doit pas excéder 50 %.
- Ne pas exposer la porte au gel.
- Ne pas empiler.
- Ne pas poser de charges sur les portes.
- Evitez les chocs violents, le transbordement répété et une sollicitation unilatérale lors de la mise en place.

4 À propos de ce manuel

Ce manuel est destiné aux personnes qualifiées, formées au transport, au stockage, au montage, à la mise en service et à la maintenance de la porte murale. Ce manuel de montage vous aidera à effectuer ces tâches en toute sécurité afin d'assurer le fonctionnement optimal de la porte.

Lisez attentivement ce manuel de montage avant toute manipulation de la porte murale. Suivez les consignes de transport et de stockage (chapitre 3) car une manipulation appropriée dès le moment de la réception est essentielle au maintien de la fonction de protection contre l'incendie.

Le manuel doit impérativement être conservé à l'intérieur de l'installation ou à proximité, et à disposition de l'opérateur.

4.1 Précisions sur la conception de ce manuel

Ce manuel a été conçu de façon à vous permettre de trouver rapidement les informations recherchées et d'identifier facilement la nature des informations fournies (informations d'ordre général, consignes pour la manutention, sources de danger, etc.).

Une conséquence est signalée par une flèche :

→ Conséquence d'une action ou d'une situation

La pointe de la flèche indique l'action à entreprendre :

► 1. Respectez la consigne suivante.

Si l'action doit être entreprise dans un ordre donné, les différentes étapes sont numérotées.

Une interdiction est signalée par le sigle suivant :

⊘ Ne pas faire ce qui suit.

Si l'utilisation d'outils ou d'objets supplémentaires s'avère nécessaire, elle sera signalée par un anneau :

○ Vous aurez besoin de ceci.

Pour vous permettre d'identifier immédiatement les consignes de sécurité, elles apparaissent dans un encadré comme dans l'exemple suivant.

	! ATTENTION Nature et source du danger ! → Conséquences possibles ► Mesures à prendre ou ⊘ interdictions
--	---

Le signal de sécurité figurant dans la colonne de gauche vous permet d'identifier immédiatement la nature du danger ; dans cet exemple, il s'agit d'un risque de rupture.

Un triangle avec un point d'exclamation figure en entête de chaque avertissement (symbole de la présence d'un danger). Il est suivi de la mention **ATTENTION** ou **DANGER**.

ATTENTION pour les consignes dont le non-respect peut entraîner des blessures légères.

DANGER pour les consignes dont le non-respect peut entraîner la mort ou des blessures graves et irréversibles.



L'entête est suivi de la description de la nature et de la source du danger.

→ précède l'énumération des possibles conséquences négatives.

Selon le cas, suivront ensuite des mesures à prendre (►), ou de celles à ne prendre en aucun cas (⊗).

5 Abréviations et terminologie

Durée de résistance au feu

La durée de résistance au feu est une indication du temps durant lequel une pièce conserve ses propriétés (portance, isolation) dans le cadre du test selon DIN 4102 section 2.

Maintien du fonctionnement

Le maintien du fonctionnement indique le temps durant lequel la porte maintient sa fonction ou son état en cas d'incendie (alimentation électrique des installations liées à la sécurité). Pour permettre à l'installateur d'évaluer le maintien de la fonctionnalité de l'installation en cas d'incendie, Hager fournit sur simple demande les résultats des tests d'incendie.

DIN 4102

La norme DIN 4102 définit le degré de combustibilité des matériaux de construction et la résistance au feu des éléments de construction. Elle constitue la norme conventionnelle inhérente à la réglementation du bâtiment et définit la façon de mettre en place une protection contre l'incendie. Elle impose la réalisation d'essais homologués pour contrôler le comportement au feu.

Jusqu'à la publication d'une norme spécifique établissant la préservation des fonctions des distributeurs, ces derniers sont testés par les fabricants selon la norme DIN 4102 section 2 et 12.

Classes de résistance au feu usuelles (parfois nommées classes de protection-incendie) selon DIN 4102 :

- Classe de résistance au feu F0 : En cas d'incendie, la pièce remplit sa fonction moins de 30 minutes.
- Classe de résistance au feu F30 : En cas d'incendie, la pièce remplit sa fonction au moins 30 minutes, ce qui correspond approximativement à la dénomination : ignifuge.
- Classe de résistance au feu F60 : En cas d'incendie, la pièce remplit sa fonction au moins 60 minutes, ce qui correspond approximativement à la dénomination : hautement ignifuge.
- Classe de résistance au feu F90 : En cas d'incendie, la pièce remplit sa fonction au moins 90 minutes, ce qui correspond approximativement à la dénomination : résistant au feu.

- Classe de résistance au feu F120 : En cas d'incendie, la pièce remplit sa fonction au moins 120 minutes, ce qui correspond approximativement à la dénomination : très résistant au feu.
- Classe de résistance au feu F180 : En cas d'incendie, la pièce remplit sa fonction au moins 180 minutes, ce qui correspond approximativement à la dénomination : extrêmement résistant au feu.

MBO (Musterbauordnung – Réglementation allemande de la construction)

En Allemagne, la protection contre l'incendie dans le bâtiment est réglementée pour l'essentiel par la MBO. Une attention particulière sera accordée au § 14 (ici dans sa version de novembre 2002) :

§ 14 Protection contre l'incendie

Les bâtiments et structures doivent être implantés, édifiés, modifiés et entretenus de façon à prévenir la formation d'un incendie et la propagation du feu et de la fumée (propagation de l'incendie), à permettre le sauvetage de personnes et d'animaux, et à faciliter les opérations d'extinction de l'incendie.

Les ordonnances fédérales allemandes applicables au bâtiment (Landesbauordnungen – LBO) se substituent au MBO dans les différentes régions.

MLAR (Muster-Leitungsanlagen-Richtlinie – Directive relative aux installations)

La MLAR décrit les contraintes techniques en matière de protection contre l'incendie auxquelles sont soumises les installations dans les bâtiments de toute sorte. La version actualisée (MLAR 11/2005) a déjà été introduite dans de nombreuses régions ou est à considérer comme « Référence technique » en la matière. À ce titre, elle vient remplacer la MLAR 03/2000.

Au niveau du pays, la MLAR est applicable sous la forme de directives relatives aux installations (Leitungsanlagen-Richtlinien – LAR) et de directives relatives aux exigences en matière de protection contre l'incendie relatives aux installations (MLAE, en Bavière et en Saxe par ex.)

La MLAR 11/2005 s'applique

- a) aux conduites présentes dans les cages d'escaliers nécessaires, les pièces situées entre les cages d'escaliers nécessaires et les sorties donnant sur l'extérieur, dans les couloirs nécessaires sauf passages ouverts devant les murs extérieurs,
- b) aux passages de lignes dans les parties cloisonnantes (murs et plafonds).
- c) au maintien du fonctionnement des installations électriques en cas d'incendie.

Porte murale

Les produits avec les n° de commande FB51WLN, FB52WLN, FB53WLN, FB61WLN, FB62WLN, FB63WLN, FB64WLN, FB71WLN, FB72WLN, FB73WLN, FB74WLN, FB75WLN, FB81WLN, FB82WLN, FB83WLN et FB84WLN figurent sous la dénomination « porte murale ». Les désignations suivantes, utilisées dans le texte, sont considérées comme équivalentes : « Porte murale pare-feu » ainsi que la désignation plus générale suivante : « porte ».

6 Spécifications

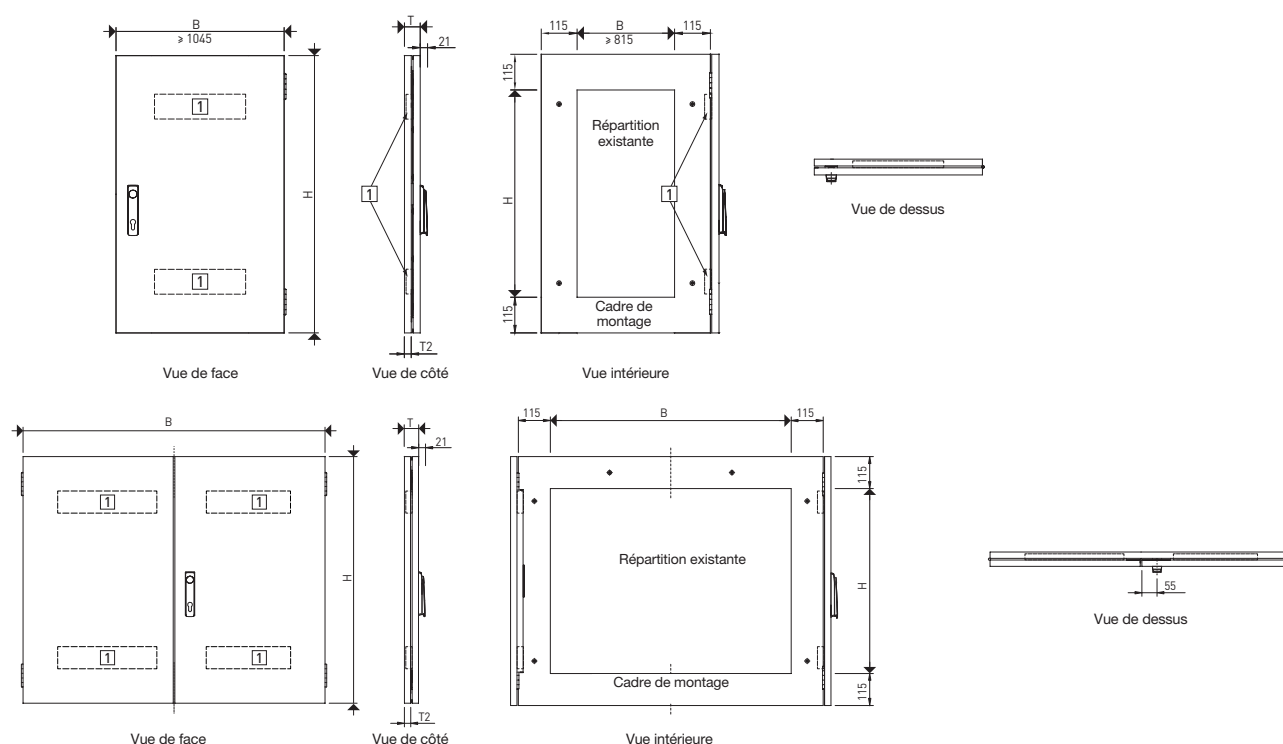
6.1 Utilisation conforme

La porte murale anti-feu a pour fonction exclusive d'isoler les tableaux et installations de distribution électrique encastrés des couloirs, cages d'escalier et lieux de travail attenants.

Le transport, le stockage, le montage, la mise en service et l'entretien de la porte murale anti-feu doivent être confiés exclusivement à du personnels qualifiés.

La porte murale ne doit pas être montée dans un local pour lequel les directives du MLAR en termes de protection anti-incendie ou leur équivalence régionale exigent une protection contre l'incendie plus importante.

6.2 Caractéristiques techniques



	Cotes ext.			Cotes int.		
	Hauteur (H)	Largeur (L)	Profondeur (P)	Hauteur (H)	Largeur (L)	Profondeur
FB51WLN	1045	575	51	815	345	0
FB52WLN	1045	795	51	815	565	0
FB53WLN	1045	1045	51	815	815	0
FB61WLN	1195	575	51	965	345	0
FB62WLN	1195	795	51	965	565	0
FB63WLN	1195	1045	51	965	815	0
FB64WLN	1195	1295	51	965	1065	0
FB71WLN	1345	575	51	1115	345	0
FB72WLN	1345	795	51	1115	565	0
FB73WLN	1345	1045	51	1115	815	0
FB74WLN	1345	1295	51	1115	1065	0
FB75WLN	1345	1445	51	1115	250	0
FB81WLN	1495	575	51	1265	345	0
FB82WLN	1495	795	51	1265	565	0
FB83WLN	1495	1045	51	1265	815	0
FB84WLN	1495	1295	51	1265	1065	0

Cotes intérieures et extérieures

	Poids	Charnières	Portes	Travées
FB51WLN	30 kg	d	1	1
FB52WLN	42 kg	d	1	2
FB53WLN	53 kg	d	1	3
FB61WLN	35 kg	d	1	1
FB62WLN	47 kg	d	1	2
FB63WLN	60 kg	d	1	3
FB64WLN	72 kg	d/g	2	4
FB71WLN	48 kg	d	1	1
FB72WLN	63 kg	d	1	2
FB73WLN	79 kg	d	1	3
FB74WLN	80 kg	d/g	2	4
FB75WLN	118 kg	d/g	2	5
FB81WLN	46 kg	d	1	1
FB82WLN	58 kg	d	1	2
FB83WLN	73 kg	d	1	3
FB84WLN	88 kg	d/g	2	4

Nombre de travées, portes et poids.

- Résistance et isolation au feu 30 minutes
- Pour armoires univers Hager
- Poignée à levier pivotant destinée à recevoir une serrure à cylindre
- Charnière normalement à droite ou porte double
- Avec joint d'étanchéité à la fumée
- Indice de protection IP54 (protection contre le contact, la poussière à l'intérieur et à l'extérieur et contre les projections d'eau de toutes les directions)
- Cadre de compensation périphérique avec trous prépercés pour la fixation
- Battant facile à décrocher pour montage facile
- Matériel de fixation inclus
- Classe d'isolation II
- Couleur similaire RAL 9010, arêtes de couleur contrastante

Pour augmenter l'écart de la porte au mur, 3 cadres de compensation supplémentaires peuvent être superposés.

	Cotes ext. [mm]			Cotes int. [mm]			Poids env. [kg]
	Hauteur (H)	Largeur (L)	Profondeur (P)	Hauteur	Largeur	Profondeur	
FZ294N	1045	575	22	815	345	22	11
FZ295N	1045	795	22	815	565	22	13
FZ296N	1045	1045	22	815	815	22	15
FZ297N	1195	575	22	965	345	22	12
FZ298N	1195	795	22	965	565	22	14
FZ299N	1195	1045	22	965	815	22	16
FZ300N	1195	1295	22	965	1065	22	18
FZ307N	1345	575	22	1115	345	22	14
FZ308N	1345	795	22	1115	565	22	16
FZ309N	1345	1045	22	1115	815	22	18
FZ304N	1345	1295	22	1115	1065	22	20
FZ310N	1345	1445	22	1115	1315	22	22
FZ301N	1495	575	22	1265	345	22	15
FZ302N	1495	795	22	1265	565	22	17
FZ303N	1495	1045	22	1265	815	22	19
FZ305N	1495	1295	22	1265	1065	22	21

Cadres de compensation pour portes murales

7 Descriptif

7.1 Contenu de la livraison

Après avoir sorti la porte murale de son emballage, veuillez vous assurer que la livraison est complète.

Éléments compris dans la livraison :

- Porte murale avec cadre de compensation (cadre de compensation avec porte EV à 2 battants partiellement démonté)
- Verrouillage par crémone (prémonté)
- Tringle (prémontée)
- Levier pivotant (prémonté)
- Mastic d'étanchéité (cartouche)
- Matériel de fixation (cheville-cadre, diamètre 10 mm avec vis), quantité correspondant aux trous de fixation, utilisable pour murs pleins uniquement !

En option :

- Cadre(s) de compensation supplémentaire(s) pour le recouvrement des armoires de distribution en saillie jusqu'à 88 mm (1 battant) ou 66 mm (2 battants)
- Fermeture quatre pans aspect inox

7.2 Vis de fixation :

Diamètre 10 mm, matériel de fixation homologué (cheville-cadre 10 mm)

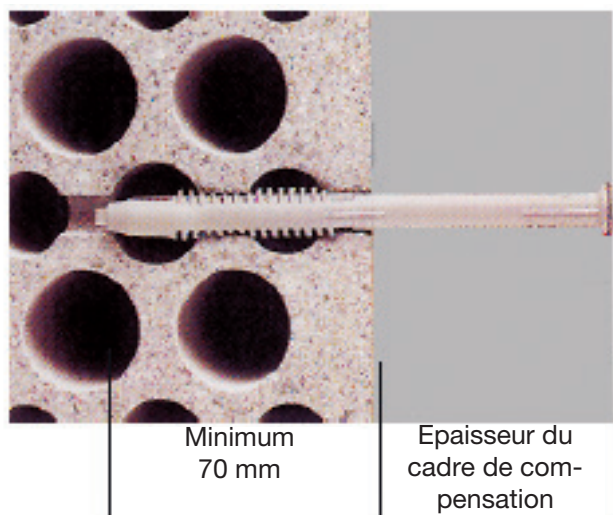
ou

diamètre 6 mm

Ex. : Würth « ASSY II », diamètre 6 mm, art.nr.: 015206xx ou 0152016xx, longueur minimale 50 mm (F30, 90 mm (F90))

Longueur des chevilles (chevilles-cadres)

= profondeur d'ancrage min. 70 mm + épaisseur du cadre

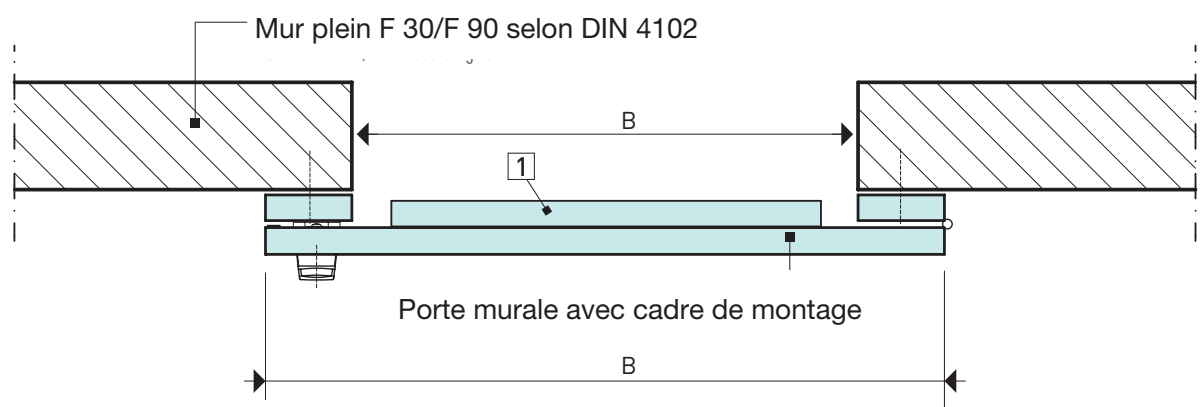


Le choix des chevilles se fera en fonction de la nature de la pierre (pierres pleines ou creuses) ainsi que des matériaux (brique, pierre calcaire ou béton normal, léger ou poreux) composant le mur.

Les chevilles fournies par le fabricant sont conçues pour une maçonnerie DIN et de la pierre. En présence d'une maçonnerie de nature inconnue, procédez à des essais de traction !

Méthodes de perçage recommandées :

- Maçonnerie : sans percussion
- Béton : avec percussion

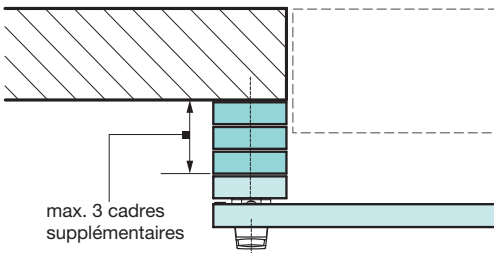


Mur plein

Cadre de montage¹ pour lattes supplémentaires

Utilisez jusqu'à trois cadres de montage¹ pour augmenter la distance murale du couvercle de révision.

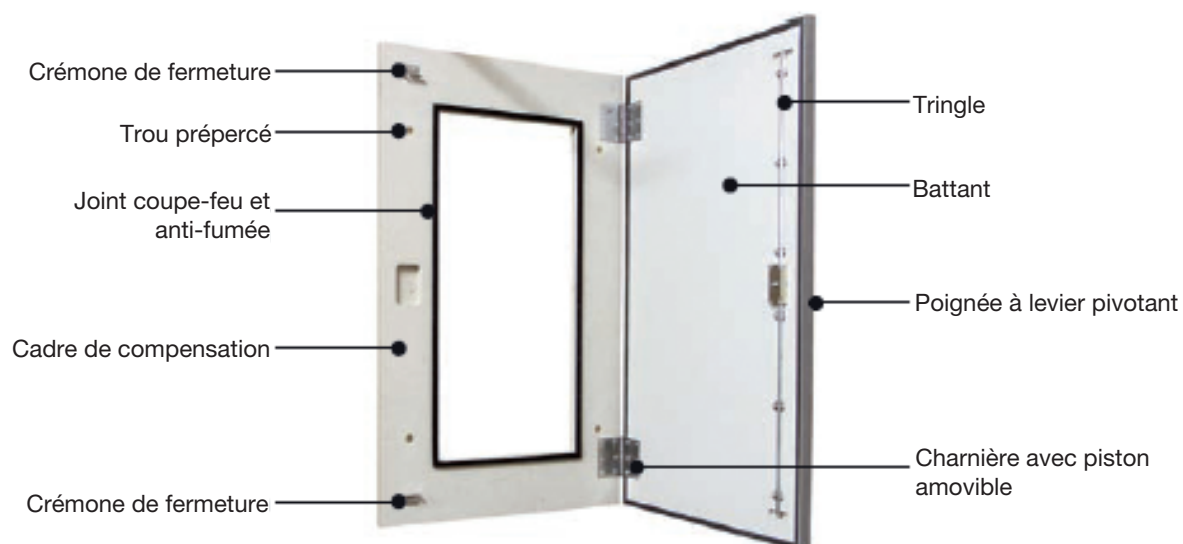
	Distance par rapport au mur	cadres supplémentaires		
		1	2	max. 3
1 aile	0 mm	22 mm	44 mm	66 mm
2 ailes				



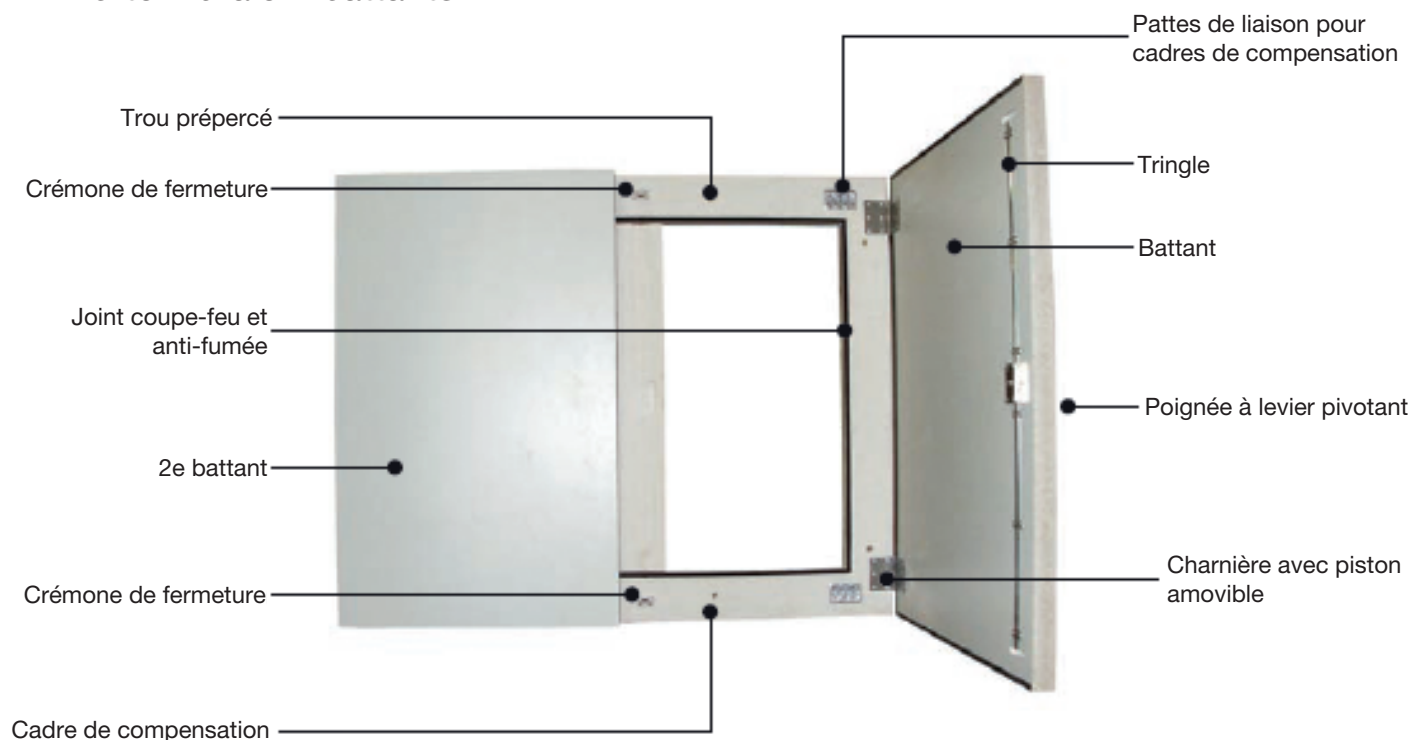
¹ Cadre de montage uniquement avec le certificat d'épreuve et la déclaration de conformité du fabricant

7.3 Descriptif des principaux éléments de la porte murale

Porte murale 1 battant

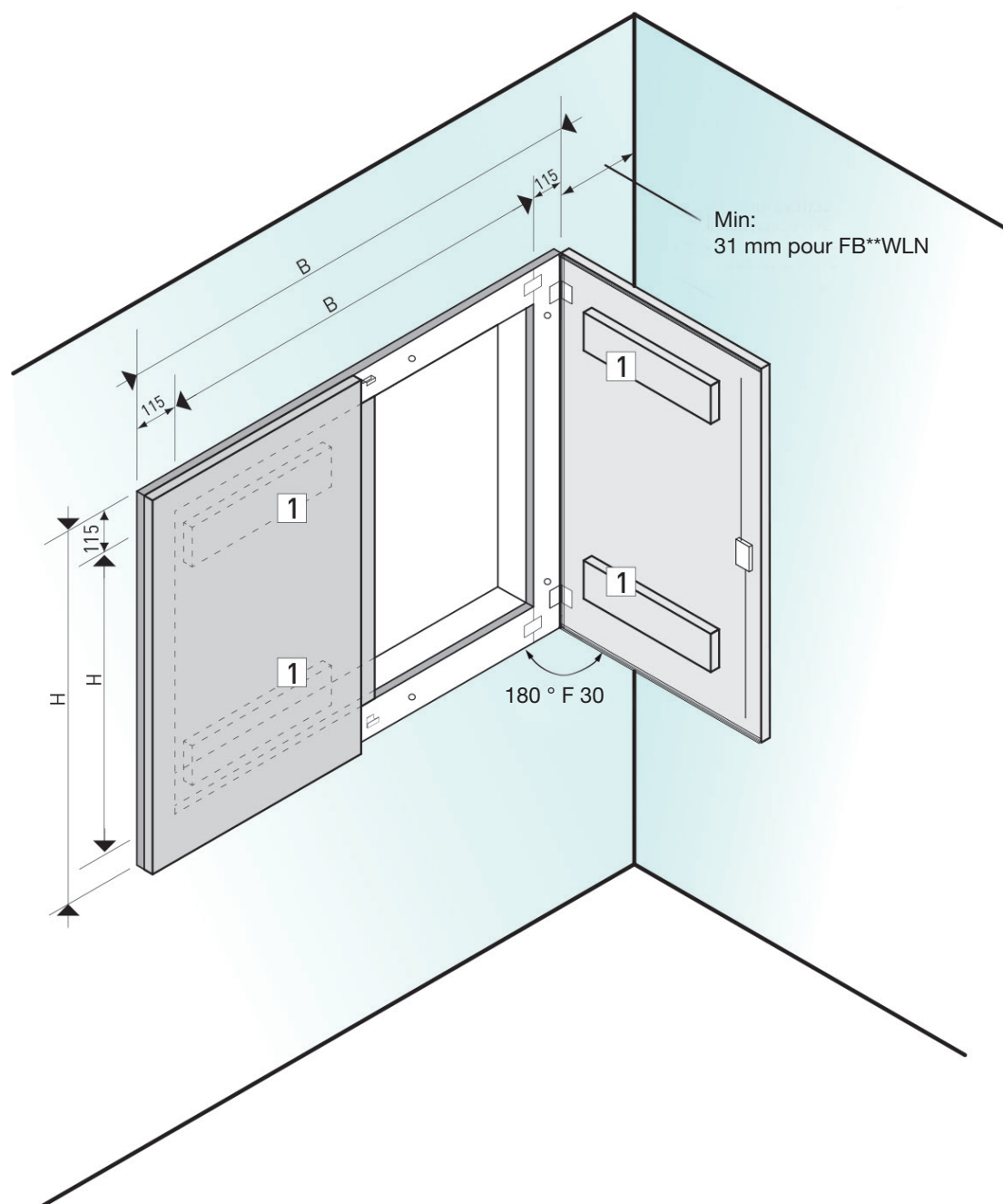


Porte murale 2 battants



7.4 Dimensions :

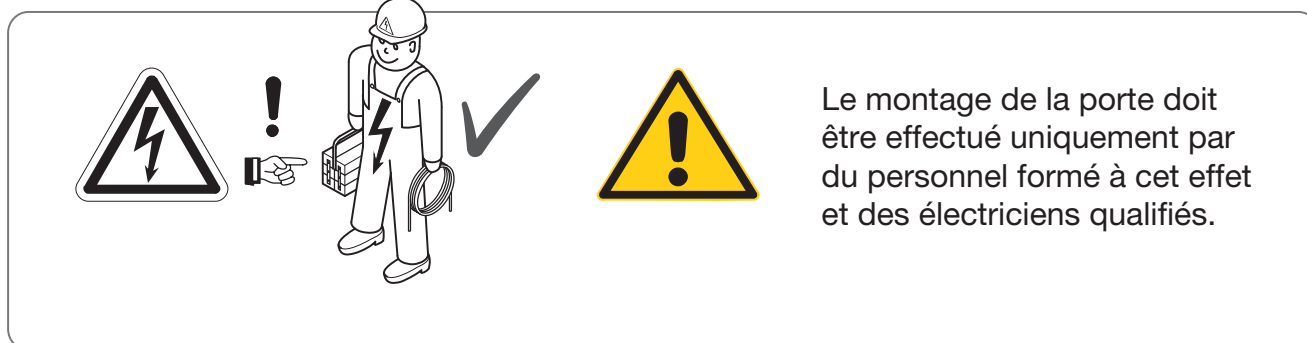
Exemple : porte murale à 2 battants



1 Moulure en haut et en bas sur l'intérieur de la porte

 *-* Dimensions générales
 *-* Largeur intérieure

8 Montage



Le montage de la porte murale doit obéir à certaines règles de prudence essentielles. Lisez attentivement les consignes de sécurité et appliquez-les scrupuleusement ainsi que celles énoncées au chapitre 2.

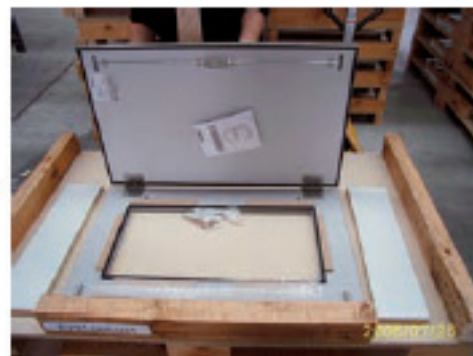
En l'absence d'un engin de levage adapté pour amener la porte murale à la hauteur souhaitée, une méthode alternative décrite au chapitre 8.1, le montage après dévissage préalable de la porte simple/double, peut être employée.

Pour le montage, utilisez exclusivement les chevilles et les vis fournies à la livraison. Elles sont adaptées au béton, aux briques pleines et aux pierres pleines. En présence d'autres matériaux, utilisez des chevilles homologuées disponibles dans le commerce spécialisé. Assurez-vous qu'elles permettent de fixer l'armoire en toute sécurité sur le mur et que leur résistance au feu est équivalente à celle de la porte.

	! DANGER De nombreux facteurs peuvent influencer le positionnement sécurisé de la porte murale sur le mur ! → Perturbation du fonctionnement en cas d'incendie ▶ Tenez compte des forces statiques. ▶ Choisissez impérativement un mur disposant d'une résistance au feu telle que préconisée par les conditions de fonctionnement de la porte anti-feu. ▶ Comblez les espaces entre la surface du mur et l'armoire avec du silicone/mastic ignifuge. ▶ Utilisez des chevilles et vis adaptées, homologuées pour le bâtiment. ⊙ N'exercez aucune pression sur la porte lors du vissage. ⊙ Ne soumettez pas le mur à une force statique excessive.
	! DANGER Les vis, charnières ou cadres de fixation endommagés empêchent la fixation des portes en toute sécurité ! → Altération de la protection contre l'incendie ▶ Angle d'ouverture maximal de la porte : 180°. ▶ Utilisez un tournevis adapté. ⊙ Ne forcez pas les vis. ⊙ N'utilisez pas le cadre comme gabarit de perçage. ⊙ Ne percez pas à travers le cadre ou les trous de fixation.
	! DANGER Les portes mal positionnées peuvent être soumises à de tensions importantes ! → Altération de la protection contre l'incendie ▶ Ne montez en aucun cas la porte en position couchée ou sens dessus-sens dessous. ▶ Ajustez la porte pour qu'elle soit parfaitement d'aplomb.
	! ATTENTION Le porte anti-feu est encombrante et donc difficile à manipuler ! → Risque d'écrasement pour les mains ▶ Portez des gants de protection.

8.1 Montage des modèles à 1 et 2 battants

- Vérifier que la marchandise n'est pas endommagée !
Assurez-vous que la livraison est complète !
- Les charnières, le système de fermeture et la tringlerie sont déjà montés.



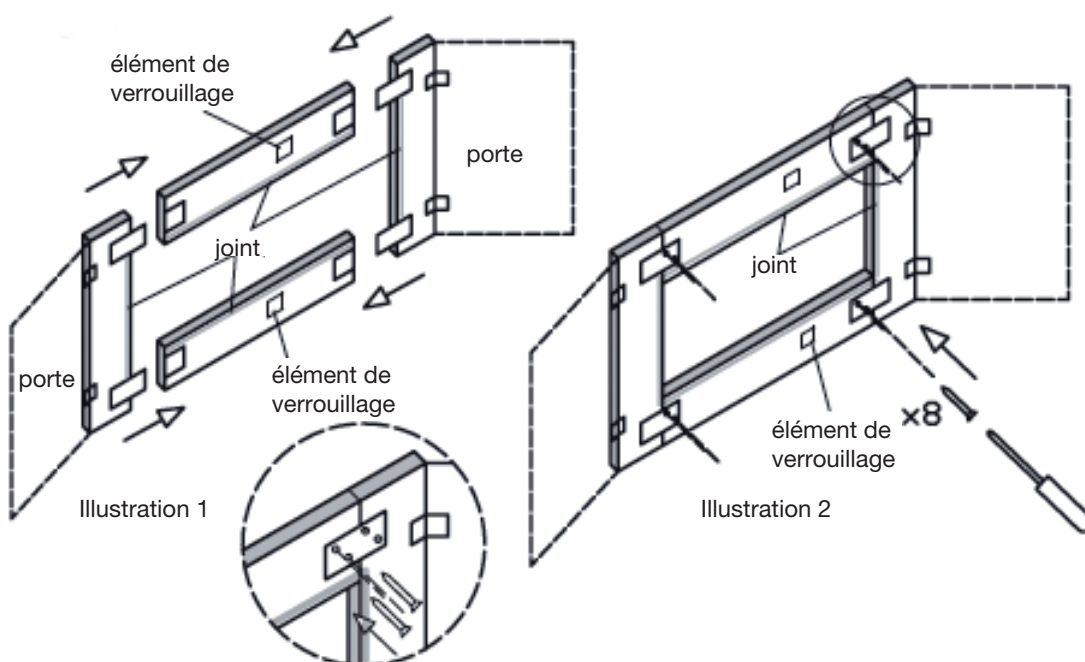
Après l'avoir sortie de son emballage, ne pas ouvrir la porte ou tirer le battant vers le haut en position couchée en empoignant le levier pivotant. Après avoir déverrouillé la porte à l'aide du levier pivotant, ouvrez-la avec précaution.

Le cadre des portes à 2 battants est livré partiellement démonté pour faciliter le transport. Les illustrations ci-dessous montrent comment remonter le cadre. Pour faciliter le montage, il peut être utile de décrocher les battants. Pour décrocher le(s) battant(s), poussez la goupille vers le haut hors du cylindre de la charnière en acier inoxydable.

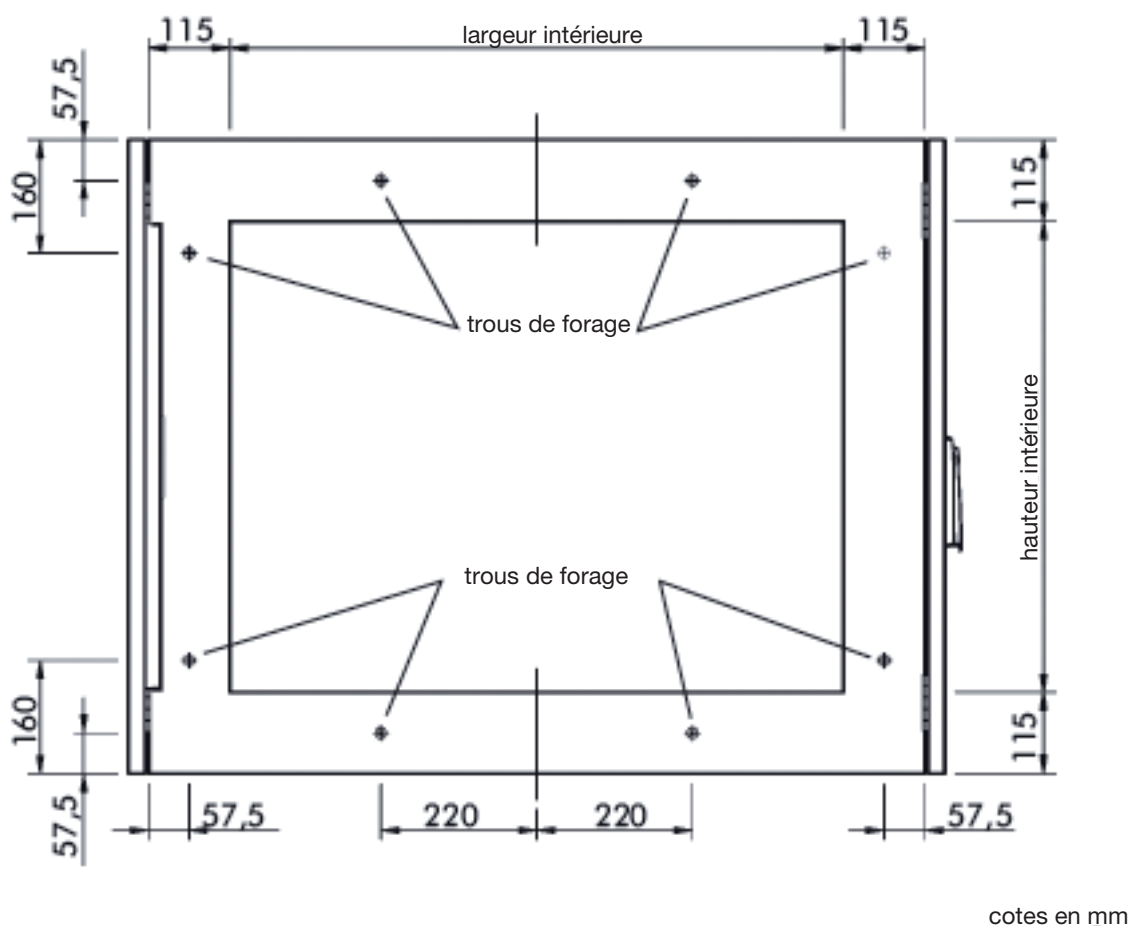
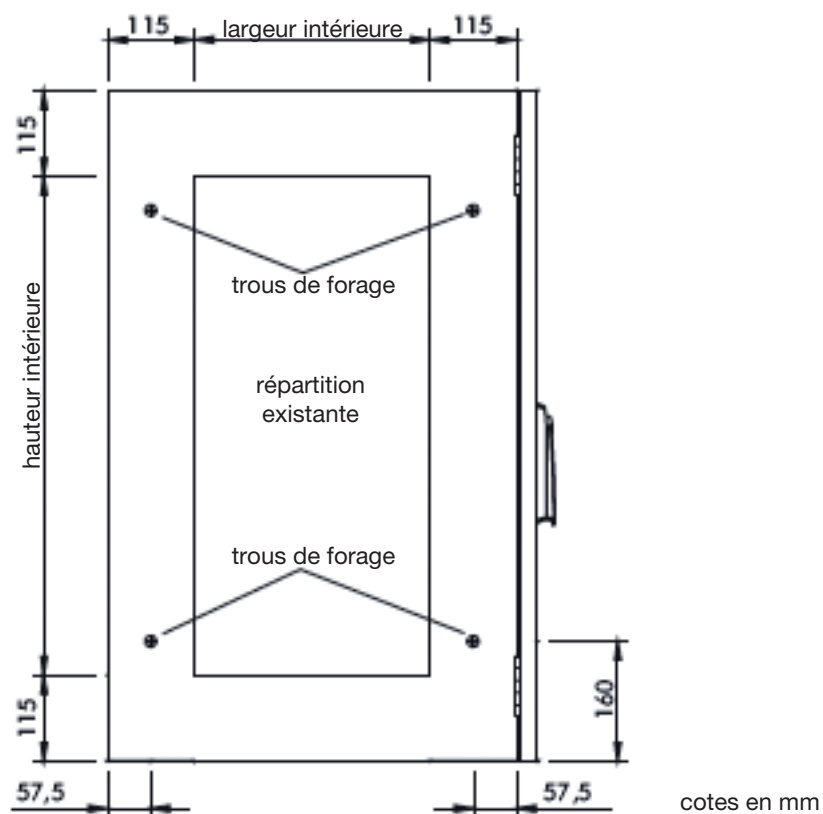


Pour des raisons de sécurité, la présence de deux personnes au moins est requise pour décrocher les battants (surtout pour les portes à 2 battants).

Assemblez le cadre comme indiqué sur l'illustration 1 et fixez les pattes de liaison à l'aide des vis fournies (4 vis pour chaque angle du cadre, 2 pour chaque angle et élément du cadre soit 16 vis pour 4 angles). Attention : les joints des éléments horizontaux du cadre doivent être orientés vers l'ouverture intérieure.

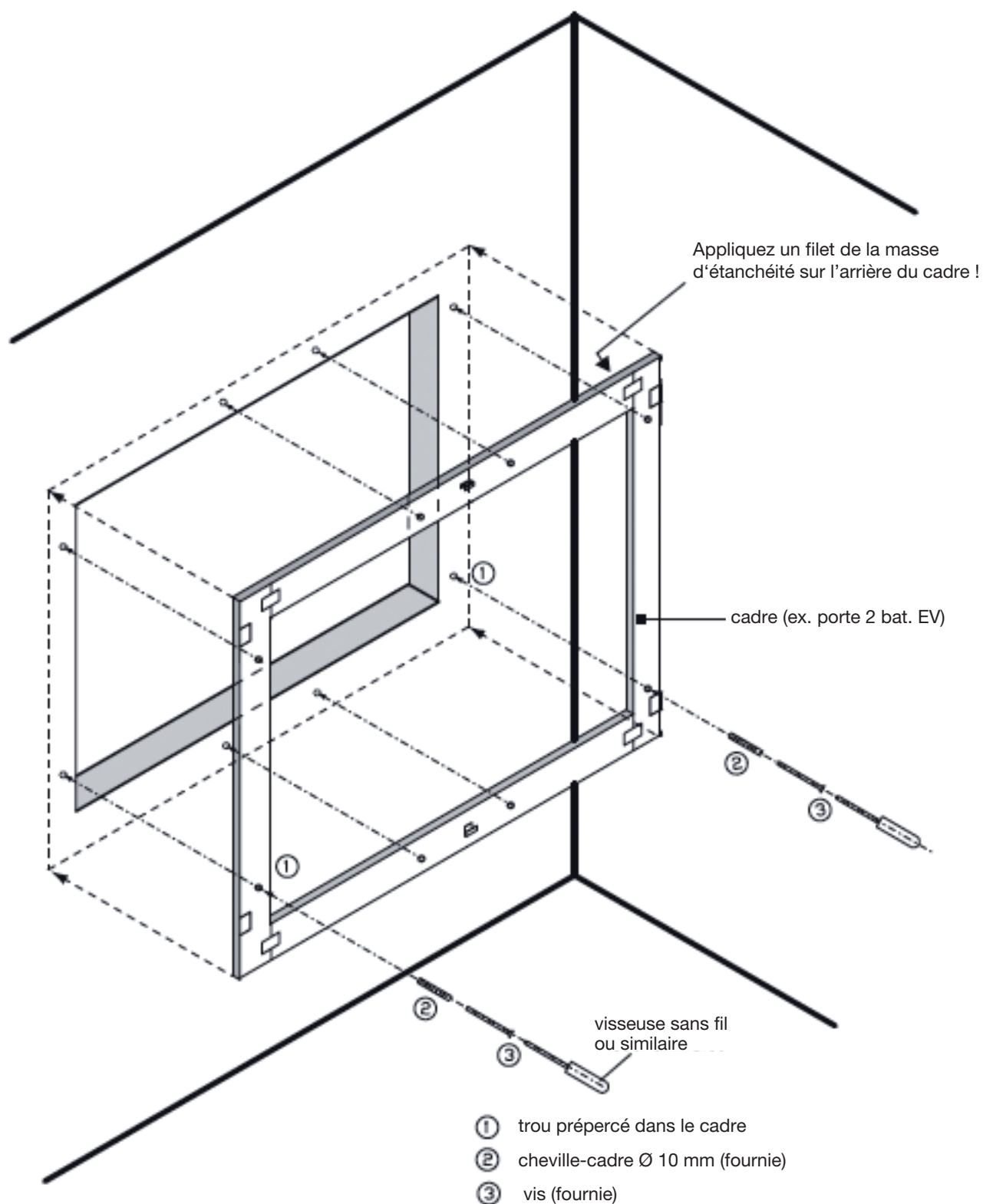


Positionnez le cadre de compensation contre le mur et percez légèrement les trous existants !



Fixation sur un mur :

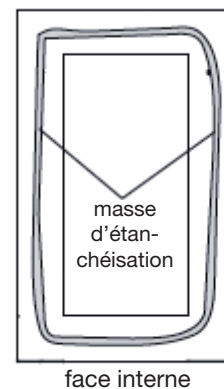
Percez les trous dans le mur à l'aide d'une perceuse (foret de 10 mm) aux endroits indiqués !
Profondeur minimale des trous d'ancrage dans le mur : 70 mm !



Appliquez un filet de la masse d'étanchéisation fournie sur la face arrière du cadre, au milieu de la bordure (voir illustration). Cela permet d'égaliser les irrégularités de moins de 4 mm.

Pour égaliser des espaces/irrégularités plus importants (plus de 4 mm), le mur devra être enduit avant la pose du cadre.

Fixation porte murale (voir illustration à la page 19)



Fixation sur le mur

Enfoncez les chevilles jointes (diamètre 10 mm) à travers les trous percés dans le cadre de compensation et évent. le(s) cadre(s) supplémentaire(s) jusque dans le trou percé dans le mur et fixez le cadre au mur à l'aide des vis fournies !



Si vous utilisez des cadres supplémentaires, il conviendra de choisir des chevilles et des vis d'une longueur appropriée (voir tableau chevilles-cadres à la page 21) !

Tableau des chevilles-cadres et des vis (exemple: marque « fischer »)

Maçonnerie et béton

Cadres	Chevilles nécessaire	
1 cadre (standard)	Diamètre x Longueur = 10 x 100 mm	fourni à la livraison
2 ^e cadre suppl.	Diamètre x Longueur = 10 x 115 mm	non fourni
3 ^e cadre suppl.	Diamètre x Longueur = 10 x 160 mm	non fourni
4 ^e cadre suppl.	Diamètre x Longueur = 10 x 160 mm	non fourni

Placez les battants des portes dans les charnières du cadre de compensation et réinsérez la goupille par le haut dans le cylindre de la charnière (procédure inverse de celle décrite en page 17) !



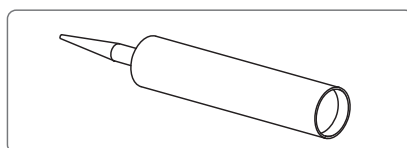
Après avoir fixé le(s) battant(s) sur le cadre, assurez-vous que la goupille est parfaitement insérée dans la charnière. Il est indispensable de contrôler l'ensemble des goupilles après le montage !

Verrouillez la(les) porte(s) à l'aide de la poignée à levier ou de la serrure carrée !

Après montage, procédez à l'isolation du cadre en appliquant du mastic ignifuge sur tout le pourtour !

N° de commande
Mastic ignifuge

BSKITT



9 Mise en service

- ▶ Au moment de la mise en service, référez-vous aux consignes de sécurité énoncées au chapitre 2.
- ▶ Notez sur la page de couverture de ce manuel le numéro de série figurant sur la plaque signalétique. Le manuel sera alors attribuable à tout moment à la porte en question.
- ▶ Montez si nécessaire une serrure DIN à demi-cylindre en observant scrupuleusement les instructions de montage fournies avec la serrure.
- ▶ Assurez-vous que le périmètre d'ouverture de la porte n'est jamais encombré.
- ▶ Angle d'ouverture maximal de la porte : 180°.
- ▶ Après fermeture de la porte, vérifiez qu'elle est bien verrouillée par la crémone.

- ▶ Avant chaque mise en service, vérifiez que l'appareil ne présente pas de dommages.
- ▶ Vérifiez prioritairement le positionnement correct de la porte et l'intégrité des joints.

- ▶ Les portes sont adaptées à la structure de chaque cadre, elles ne doivent pas être interverties.
- ▶ Lors de la planification et de la réalisation d'installations électriques anti-feu, veuillez tenir compte des conditions d'exploitation résultant de l'utilisation de porte anti-feu.
- ▶ Au moment d'équiper l'installation, veuillez tenir compte de la puissance maximale pouvant être dissipée par celle-ci.
- ▶ Evitez d'intégrer des appareils sensibles à la température et à l'humidité de l'air qui risquent d'entraîner l'arrêt prématuré de l'installation.

- ▶ Consultez la liste de maintenance au chapitre 11.3.
- ▶ Confirmez la réalisation de ce « contrôle final » sur l'autocollant de maintenance (voir chapitre 11.3).

10 Maintenance et entretien

- ▶ Pour la maintenance et l'entretien, référez-vous aux consignes de sécurité énoncées au chapitre 2.
- ▶ Les portes anti-feu Hager doivent être considérés comme des équipements techniques de sécurité et, à ce titre, doivent être soumis une fois par an à un entretien au cours duquel leur fonctionnement est contrôlé.
- ▶ Une fois par an, il convient donc de passer en revue la liste de maintenance figurant au chapitre 11.3. après en avoir réalisé une copie.
- ▶ Nous vous conseillons de confier ce contrôle à un collaborateur habilité par nos services, seul en mesure, par ses connaissances et son expérience, d'effectuer une maintenance approfondie.
- ▶ Nous recommandons également de soumettre la porte anti-feu à un contrôle visuel tous les mois.
- ▶ Si vous constatez des dommages présentant un risque pour la sécurité, il convient de veiller, avant toute remise en service de la porte murale, à une remise en état avec des pièces d'origine.
- ▶ Nettoyez l'extérieur de la porte avec un produit d'entretien conventionnel.
- ▶ Le mécanisme de verrouillage de la porte ne nécessite aucun entretien.

10.1 Comportement à adopter après un incendie

Après un incendie, il convient d'attendre au moins 6 fois la durée de l'incendie avant d'ouvrir les portes. Selon la durée de l'incendie, un mélange de vapeur et d'air inflammable peut s'être formé à l'intérieur de l'installation.

Avant l'ouverture des portes, il convient de mettre l'installation hors tension DIN VDE 0100 section 460 et DIN VDE 0100 section 537.

Il convient en outre de sécuriser l'installation par la mise en place de barrières ou d'une signalisation pour éviter tout contact direct. DIN VDE 0100-410 et DIN VDE 0680.

Avant d'ouvrir l'installation, il convient d'éloigner toute source d'inflammation possible dans un périmètre d'au moins 10 m autour de l'installation.

Pour ouvrir la porte, utilisez uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles.

11 Documentation technique

11.1 Agrément technique général

La Porte murale anti-feu a obtenu la certification technique du Deutsche Institut für Bautechnik (DIBt – Institut allemand des techniques du bâtiment). Cet agrément certifie que la porte murale anti-feu peut être mise en service conformément aux ordonnances fédérales allemandes applicables au bâtiment.

Le certificat stipule notamment que :

- La porte murale anti-feu doit être fabriquée en usine.
- La porte murale anti-feu doit porter un marquage de conformité.
- La production doit être soumise à un contrôle interne continu pour garantir que le produit remplit les conditions inhérentes au certificat.
- La porte murale anti-feu et les matériaux qui le composent doivent être soumis au moins deux fois par an à un contrôle externe.

Le certificat technique général peut être téléchargé sur le site <http://www.hager.de> dans la rubrique téléchargement, certifications.

11.2 Déclaration de conformité CE

Dans sa déclaration de conformité CE, la société Hager Vertriebsgesellschaft mbH & Co. KG déclare que tous les produits Hager portant le label **CE** sont conformes aux directives communautaires dans la mesure où ces dernières sont applicables.

La déclaration CE de conformité ne garantit néanmoins pas la présence de propriétés spécifiques.

Si vous souhaitez consulter la déclaration de conformité CE, sachez qu'elle figure dans notre catalogue ou adressez-vous à notre Service technique (voir au dos de ce manuel).

11.3 Formulaires et documents

Réception de la marchandise

Si la marchandise livrée s'avère incomplète ou a été endommagée au cours du transport, vous disposez d'un délai de 8 jours pour contester la livraison.

Pour éviter tout problème suite à la livraison, veuillez respecter les consignes suivantes :

- ▶ Vérifiez avec soin l'emballage et son contenu au moment de la livraison pour vous assurer de l'intégralité et de l'intégrité de la marchandise. Vous évitez ainsi que d'éventuels dommages causés durant le transport soient à votre charge.
- ▶ Le conducteur du véhicule assurant la livraison est obligé d'attendre la fin du contrôle de la marchandise transportée. S'il refuse d'attendre : notez le numéro d'immatriculation du véhicule et demandez-lui de signer une attestation certifiant qu'il n'a pas souhaité attendre.
- ▶ Consignez tout dommage ou produit manquant sur le bon de transport et demandez au chauffeur de le signer en indiquant son numéro d'immatriculation. Ces documents sont indispensables pour justifier une demande de remboursement auprès de notre assurance ou de la vôtre !
- ▶ Laissez la marchandise endommagée en l'état et :
 - En cas de livraison par la poste :
Prenez contact avec l'agence postale locale.
 - En cas de livraison par une entreprise de transport :
Prenez contact avec notre Service technique :

E-mail : **beratung@hager.de**
Téléphone : **+49 (0)6842 945-9701**

Liste de contrôle pour la maintenance

Chaque année, remplissez intégralement une copie de la liste de contrôle pour la maintenance, cochez les différents points et confirmez en apposant votre signature.

Si vous êtes dans l'incapacité de confirmer l'un des points mentionnés, la protection contre l'incendie ne peut plus être pleinement garantie et vous devrez prendre des mesures adéquates. Le **Service technique** de Hager est à votre disposition :

E-mail : beratung@hager.de

Téléphone : +49 (0)6842 945-9701

La confirmation des différents points de la liste de contrôle pour la maintenance permet d'exclure uniquement les problèmes affectant de façon évidente la protection contre l'incendie. Par sa signature, la personne en charge du contrôle reconnaît que le fait de maintenir la liste de contrôle à jour, mais ne l'exempt pas de surveiller de façon permanente l'intégrité de la protection contre l'incendie du système dans son ensemble.

Nom de la personne
en charge du
contrôle :

Date :

Numéro de série :

Signature :

Pas de dommages visibles
sur les panneaux coupe-feu ?

☐

La porte repose-t-elle sur le
mur sans qu'il y ait d'espace ?

☐

L'emplacement de la porte
répond-elle toujours aux exi-
gences de protection contre
l'incendie ?

☐

Le manuel se trouve-t-il dans
l'installation ou à proximité et
à portée de l'opérateur ?

☐

La porte ferme-t-elle herméti-
quement ?

☐

Les crémones ferment-elles
correctement ?

☐

Le levier pivotant est-il bien
fixé ?

☐

Le levier pivotant/les fermetures
à serrage rapide sont-ils tou-
jours bien ancrés sur leur sup-
port ?

☐

Le joint coupe-feu est-il collé
sur l'intégralité du cadre de la
porte et ne présente-t-il aucun
dommage ?

☐

La plaque signalétique est-elle
bien collée à l'intérieur ?

☐

Pas de traces de corrosion ?

☐

Mentions légales

Titre	Manuel Porte murale anti-feu avec une résistance au feu plus de 30 min en cas de départ de feu à l'extérieur ou à l'intérieur			
Editeur	Hager Electro GmbH und Co. KG			
Valable pour	FB51WLN	FB62WLN	FB72WLN	FB81WLN
	FB52WLN	FB63WLN	FB73WLN	FB82WLN
	FB53WLN	FB64WLN	FB74WLN	FB83WLN
	FB61WLN	FB71WLN	FB75WLN	FB84WLN
Edition	5 ^e édition, mars 2022			

©2022

Hager Electro GmbH und Co. KG

La reproduction, même partielle,
de cette édition nécessite l'accord écrit de l'éditeur.

Contact

Hager Electro GmbH & Co. KG
Zum Gunterstal 6
66440 Blieskastel
Téléphone : +49 (0)6842 945-0
Fax : +49 (0)6842 945-516
<http://www.hager.de>



Service technique
distribution d'énergie & compteurs
Téléphone : +49 (0)6842 945-9701
E-mail : beratung@hager.de